

FAITS D'HIVER...



NEIGE

Depuis bien longtemps, la Champagne s'est réveillée cette année sous un grand manteau blanc. Un linceul immaculé qui a recouvert les forêts, les plaines et les vignes, les faisant scintiller sous le soleil d'hiver comme les bulles de notre illustre breuvage. Notre village s'est ainsi endormi sous sa couverture blanche qui a réjoui les petits.

Les grands étaient d'un avis différent. Les routes bloquées ont laissé pour certains des souvenirs douloureux de longues attentes sur les routes dans des conditions difficiles. Les distances si courtes par beau temps se comptaient en heures, les gestes simples de la vie quotidienne se transformaient en expéditions et les entreprises étaient paralysées par les conditions climatiques.

Il est vrai que la bourrasque fut aussi rapide qu'inattendue, le général hiver nous surprenant par une offensive éclair. Ils nous reste néanmoins des paysages magnifiques immortalisés sur pellicule et de beaux souvenirs. Après tout, c'est l'hiver !



suite p. 2 -->

LE MOT DU MAIRE

Vœux 2003

Le discours

"Je commencerai tout d'abord par souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants de notre commune et aux nouvelles sociétés qui se sont installées à Villers-Marmery au cours de cette année 2002.

Merci à vous tous, pour votre présence ce soir, et je dirai même doublement merci, au vu des conditions climatiques et des difficultés de circulation.

Il paraîtrait que notre planète se réchauffe !

suite p. 5 -->



SOMMAIRE

Le mot du Maire	p. 1 et 5
Faits d'hiver	p. 1/2
Le Conseil vous informe :	
• Réunion du 10/10/02	p. 2
• Réunion du 12/12/02	p. 2/3
• Commission Environnement	p. 3
• Commission des Fêtes	p. 3
• De nouveaux boulangers	p. 4
• Bonnes œuvres	p. 4
État Civil	p. 3
Connaissance du patrimoine (photo quiz)	p. 6
Mots Croisés	p. 6
Le coin des associations :	
• Le Comité St Vincent	p. 7
• Commanderie du Chardonnay	p. 7
• Les Sapeuts Pompiers	p. 7/8
• L'A.S.V.M.	p. 8
• L'A.D.M.R.	p. 8/9
• Familles Rurales	p. 9
• Le Syndicat Général des Vignerons	p. 9/10
Rédacteurs en herbe	p. 11/12
Connaissance du patrimoine	p. 13/14
Bien de chez nous	p. 15
Image du passé	p. 16
Calendrier	p. 16
En bref	p. 16
Solution des Mots Croisés	p. 16
Déchetterie	p. 16



La Mairie est ouverte le LUNDI, le MERCREDI et le JEUDI de 17h à 19h, le VENDREDI de 14h à 17h.
Téléphone : 03 26 97 92 68 - Site WEB <http://www.chez.com/rfernand/> - Mél : mairiedevillers.marmery@wanadoo.fr

FAITS D'HIVER (suite et fin)

PÈRE NOËL



Pour la deuxième année consécutive, le Père Noël est passé dans notre village. Tout le monde l'attendait impatiemment en ce jour du 24 décembre où, comble de chance, le mauvais temps avait bien voulu faire une trêve.

Au rythme des chants de Noël, il a traversé Villers dans son traîneau tiré par ses rennes toujours aussi fringants. Enfants, parents, et même grands-parents, profitant de sa grande distribution de bonbons, ont eu l'immense plaisir de le suivre dans les rues joliment illuminées.

Le Père Noël devait bien s'en souvenir, car il nous a tranquillement amenés place de la République où nous attendaient, comme l'année dernière, chocolat, vin chaud et châtaignes.

C'est là que petits et grands sont restés un moment, le temps de faire quelques photos, de bavarder un peu, avant que chacun rentre chez soi pour le réveillon.

DÉCORATIONS

...Fin novembre, ils sont arrivés, bien groupés, bien serrés, dans leur armure - pardon leur ramure - solides et vaillants. Leur teint blême traduisait le stress de la vie en groupe, le sacrifice de tant d'années de jeunesse pour connaître enfin la gloire. Pris sous la protection de bénévoles, ils ont pris leur poste début décembre, bien calés, bien exposés. Puis des doigts de fées sont venus les endimancher en rouge et or, couleurs généralisées cette année. Leur supérieur s'est posté sur la place, commandant les troupes. Il s'est laissé traîner puis dresser par des bras hydrauliques. Il s'est même fait enguirlander par les enfants des écoles, qui plus est un samedi vaqué ! Que cela ne recommence pas ! Si, au contraire ! Que les bénévoles ayant participé aux décorations de Noël de près ou de loin, avec leur patience, leur discrétion, leur force, en mettant à disposition leur matériel ou leur temps soient remerciés. On compte sur eux (et tous les autres) l'année prochaine...



LE CONSEIL VOUS INFORME

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 10 OCTOBRE 2002

Le Conseil Municipal, après étude et délibération :

- Désigne Messieurs CHEMINON PASCAL et BOUTILLETZ MARC pour siéger au sein de l'Association Foncière Intercommunale LES PETITES LOGES - SEPT-SAULX - VILLERS MARMERY créée dans le cadre des travaux de remembrement du T.G.V.

- Décide de participer à l'opération "co-financement Education Nationale - Commune" reconduite cette année pour l'acquisition de matériel informatique pour les écoles.

- Sollicite une subvention auprès de l'Agence de bassin Seine Normandie pour la maîtrise d'œuvre pour le diagnostic du réseau d'assainissement et de la station d'épuration.

- Prend en considération les projets d'amélioration des moyens de secours du CPI de VILLERS MARMERY présentés par Monsieur HAUTEM ALAIN, Chef de Corps (acquisition d'un véhicule de première intervention et aménagement du local entretien en une remise à pompe). Après réflexion, la décision sera prise lors d'une prochaine réunion.

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2002

Le Conseil Municipal, après étude et délibération :

- Décide de se porter acquéreur de la parcelle cadastrée G N° 1631 lieu-dit "Le Village" d'une contenance de 3 ares 27 ca

LE CONSEIL VOUS INFORME (suite)

appartenant à Madame BOCART-NASSAU Cécile.

- Décide de solliciter le concours de l'OPAC de REIMS pour l'étude d'aménagement du CENTRE-BOURG (construction d'un fonds de commerce de boulangerie avec logement et halle-parking avec des logements locatifs sur le dessus).

- Décide de répondre favorablement à la demande de Monsieur HAUTEM Alain, Chef de Corps des Sapeurs Pompiers qui sollicite l'amélioration des moyens de secours du C.P.I., soit, l'achat d'un véhicule qui sera provisionné sur plusieurs années et le transfert du matériel dans l'atelier communal. Ces dépenses seront prévues au budget primitif 2003.

- Décide les virements de comptes suivants :

Investissement : 50 euros au compte 266 pour le règlement des parts sociales au C.R.V.C. à prélever sur le compte 21316-23

Fonctionnement :

4 000 euros au compte 61523-entretien des chemins à prélever au compte 6218.

- Vote une subvention de 23 euros en faveur de la ligue de protection des Oiseaux de Champagne-Ardenne pour la pose d'un nichoir à effraie dans le clocher de l'église.

- Décide l'achat de logiciels pour la Mairie, soit :

conversion d'IMPRIM SENIOR vers IMPRIM MEGA pour améliorer les capacités d'utilisation de ce logiciel rédaction et gestion des actes de l'État-Civil.

- Approuve le logo de la Commune créé par Monsieur FERNANDEZ Richard et décide d'effectuer un dépôt légal auprès de l'I.N.P.I.

ÉTAT CIVIL

(du 12/11/02 au 10/02/03)

• Mariage

M. Franck MOLIN

et M^{lle} Hélène LE GOASTER

le 18 janvier 2003

Le Maire

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Lors des vœux du Maire, de nombreuses récompenses ont été distribuées. Merci à ceux qui participent à ce concours et surtout grand merci à ceux et celles qui entretiennent gracieusement les plantations aux entrées de la commune et à l'église. Cette année, par avance merci de votre participation.

Les fenêtres, les devant de maison s'ornent tous les ans de fleurs et plantations de toutes les couleurs qui rappellent que la vie est bien plus belle quand la grisaille du temps (et la pluie) s'en va. Mais nous direz-vous : et la commune ?

La salle des fêtes a des plantations tristounettes nous a-t-on dit. Rassurez-vous : à l'occasion du printemps celles-ci seront revues, améliorées et embellies. À nous tous de les respecter et de les faire respecter. Nous n'oublions pas non plus le parking du cimetière. Petit à petit, Villers s'embellit. D'autres aménagements se feront l'an prochain.

COMMISSION DES FÊTES

Nous sommes au regret de vous informer que le "Marché aux Fleurs" n'aura plus lieu. La commission des fêtes a décidé de le supprimer pour les raisons suivantes :

- nous ne trouvons plus d'exposants intéressés parce qu'ils jugeaient que nous n'attirions plus assez de monde et qu'ils ne rentabilisaient donc plus leur déplacement.

- les associations qui se mobilisaient n'y trouvaient plus leur compte, faute de visiteurs.

Cette année aucune manifestation n'est prévue en remplacement par manque d'imagination. Il faudrait avoir la bonne idée pour attirer du monde. À ce sujet, nous comptons aussi sur vous pour nous faire des propositions si vous en avez. Elles seront les bienvenues et nous les étudierons toutes.

Le concert de musique à l'église aura lieu cette année le 31 Mai.

L'Orchestre Philharmonique d'Eprenay nous interprétera une partie de l'œuvre de Berlioz. Nous espérons que vous serez nombreux à venir y assister.



LE CONSEIL VOUS INFORME (suite et fin)

BIENVENUE À NOS NOUVEAUX BOULANGERS...



Le 4 février dernier, Villers accueillait de nouveaux boulangers.

Francky FELZINGER et Sandra RIGOT, précédemment implantés sur Reims, ont préféré le calme de notre petite commune à la vie stressante de la ville. Avec eux, deux personnes assurent la vente : Nadège KERN (à gauche sur la photo), qui tient le magasin, et Nathalie ADRIANSSENS, qui est chargée de la tournée avec le fourgon.

Nous sommes allés leur rendre visite afin de faire un peu mieux connaissance... Au fil de la discussion, notre nouveau boulanger nous a parlé de ses spécialités : pain de campagne, pain de seigle, campailou (pain alvéolé), campaillette, pain de mie, baguette viennoise.

Le panorama ne serait pas complet sans les pâtisseries : éclairs, religieuses, tartelettes aux fruits, tartelettes aux mousses, fraisières, brioches au beurre, tartes au sucre, galettes ardennaises et autres forêts noires...

Notez dès maintenant que pour profiter de toutes ces bonnes pâtisseries en quantité, il faudra penser à passer commande 48h à l'avance. Les amateurs de pâtés en croûte seront très bientôt comblés. Patience, donc...

Les horaires d'ouverture de la boulangerie sont les suivants : d'avril à novembre, de 5h30 à 13h et de 16h à 19h. Le reste de l'année : de 6h30 à 13h et de 16h à 19h. Pendant les vendanges, ouverture exceptionnelle de 5h à 19h sans interruption. Fermeture le dimanche après-midi et le lundi.



BONNES ŒUVRES...

Le thème de la Saint Vincent 2003 était la générosité, une partie de la quête de la messe du 22 janvier est destinée à l'association ÉQUILIBRE, de Reims, et plus exactement à SOS Bébés, une somme de 60 euros a été déposée. Merci à tous ceux qui ont contribué à cette recette.

Le Comité Saint Vincent

L'association "LE ROSEAU", aide aux enfants atteints d'un cancer ou d'une leucémie, recherche des capsules personnalisées. Je fais appel à la générosité des récoltants-manipulants : une capsule chacun et vous apporterez beaucoup !

Merci de bien vouloir me contacter ou de les déposer chez M. Charpentier Patrick.

Au nom de l'association, je vous en remercie bien vivement.

Marie-Annick URBANY

LE MOT DU MAIRE (suite et fin)

Une fois de plus la nature reprend ses droits sans s'occuper de notre civilisation bouillonnante.

Les 35 heures seraient la cause de ce désordre : quel raccourci !

Vous montrez par votre présence l'intérêt que vous portez à la vie de notre commune. Les membres du Conseil Municipal et moi-même vous en remercions.

Voici, en quelques mots, l'évolution des dossiers que j'évoquais lors des derniers vœux :

Tout d'abord, l'amélioration de la qualité de l'eau potable.

La D.D.A.F. nous propose deux solutions : soit le raccordement de notre réseau au Syndicat mixte de Verzy, soit le traitement de l'eau de notre captage.

Dans les deux cas, il faudra s'attendre à un doublement du prix de l'eau.

Je comprends que cela puisse vous choquer, mais nous n'aurons pas le choix, il en va de notre propre sécurité et de celle de nos familles.

La loi "Solidarité et Renouvellement Urbain" et notre Village :

Le Conseil Municipal a souhaité lancer la révision du plan d'occupation des sols, afin d'étudier le développement de Villers-Marmery. Il est vrai que nous recevons en Mairie beaucoup de demande de personnes désirant acheter, construire ou louer une maison. Cela est une chance pour notre village et il faut la saisir.

L'intercommunalité :

Nous allons devoir également, comme la loi nous le conseille fortement et d'ici la fin de notre mandat, intégrer une communauté de commune.

Le Conseil Municipal est conscient, qu'à terme, une petite commune ne pourra plus faire face aux dépenses d'investissements, puisque l'État se désengagera de plus en plus envers les communes isolées et prochainement le Conseil Général en fera de même, suivant les propos de son président lors des dernières assises départementales sur l'intercommunalité...

Je pense que 2003 sera une première étape avec la rencontre de nos futures partenaires.

L'aménagement du centre de notre Village :

La commune s'est portée acquéreur de l'immeuble dans lequel la boulangerie est implantée, afin de préserver celle-ci et de créer des nouveaux logements.

Nous pensions pouvoir réaliser un projet d'intérêt général en ayant la volonté de conserver un commerce de proximité et d'accueillir de nouveaux habitants.

Or, "Maisons Champenoises Champagne Ardenne", notre partenaire, après nous avoir proposé une réalisation intéressante, nous a fait comprendre qu'il ne pouvait plus financièrement poursuivre cet aménagement.

Étant résignés, nous allons devoir rencontrer d'autres aménageurs car nous ne voulons pas assister à la lente disparition de nos petits commerces, qui sont l'âme des villages de campagne. Je suis convaincu que nous y parviendrons.

Tout aussi important pour la vie de nos collectivités, les responsables de nos associations que je remercie vivement au passage, sont des acteurs incontournables, au services de nos concitoyens, puisque seule une commune de notre taille ne pourrait faire aux nombreuses sollicitudes de ses habitants.

Sans oublier bien sûr les employés municipaux et les membres du Conseil Municipal que je remercie vivement pour le travail effectué durant l'année 2002.

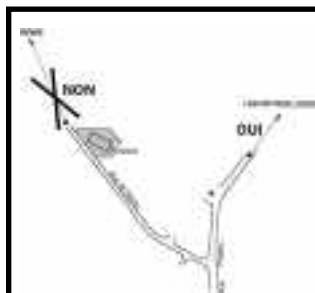
Je les encourage à continuer avec cette même détermination pour les années à venir.

J'en termine en vous souhaitant à tous, par ces vœux, une fructueuse année 2003.

Que la vie continue, s'améliore, s'enrichisse pour vous tous ici présent, ainsi qu'à vos familles et vos proches.

Très bonne année 2003"

L. Longis



**La circulation de transit sera interrompue
sur la RD 326
entre la RN 44
et l'agglomération de Villers-Marmery,
du lundi 24 février 2003 à 8 heures
au mardi 30 septembre 2003 à 17 heures.**



CONNAISSANCE DU PATRIMOINE

PHOTO QUIZ N° 4



La réponse à notre précédente photo-quiz était "La girouette sur le pressoir au fossé Roger".



PHOTO QUIZ N°5



L'indice : Bien au-dessus des nappes de mazout...
Réponse dans le *VILLERS infos n°27*

MOTS CROISÉS

Horizontalement

1. Dureté et éclat du diamant.
2. Embrasserais.
3. Changer. Automobile de sport.
4. Peau. Montagnes.
5. Plus tard.
6. Fin. Loyal.
7. Participe. Amérique. Lac.
8. Pomme. Pimpon.
9. Cache sexe. Charles de Beaumont.
10. Affirmation. Ventrue.
11. Élément vital. Adverbe.
12. Nasique. Crochet.

Verticalement

- A. Prêtre (phonétique). Carapaces.
- B. Réduisai.
- C. Aigü. Romain. Article.
- D. Lagune maritime. Vieux (phonétique).
- E. Rongeur désordonné. Sigle. Douleur.
- F. Venu. Secondaient.
- G. Faire l'important. L'eau du matin.
- H. Breton. Intestin.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3	■					■		■		
4					■					
5										■
6				■	■	■				
7			■				■			
8				■						
9					■				■	
10			■							■
11				■					■	
12						■				

- I. Africain.
- J. Levants. Beaucoup. Île.

LE COIN DES ASSOCIATIONS

• LE COMITÉ SAINT VINCENT

DISCOURS DE LA SAINT VINCENT 2003

"Bonjour à toutes et à tous,

C'est toujours avec beaucoup de joie que nous nous retrouvons pour fêter Saint-Vincent.

Et c'est avec grand plaisir que nous accueillons l'Abbé Jean-Charles Delatre, venu présider cette célébration.

Certains d'entre-nous le connaissent bien, il a passé un certain temps en insertion sur la Paroisse de Verzy, comme séminariste où il fut très apprécié.

Merci et bienvenue à vous.

Oubliés les craintes et les doutes, les contraintes et les aléas du réformisme, la récolte 2002 restera un très bon souvenir dans la mémoire des vignerons de Champagne, comme le bon équilibre entre quantité et qualité. Confions au Seigneur nos satisfactions et nos joies et remercions-Le de nous avoir comblés.

Générosité, tel est le thème de la Saint-Vincent 2003. Il a été décidé que chaque village soutiendrait une grande cause, nous avons choisi de venir en aide à la banque alimentaire, notamment à SOS Bébés. Une partie de la quête de ce jour sera réservée à cette association caritative. D'avance merci et très bonne journée à toutes et à tous.

Au nom de toute l'assemblée, merci à l'Abbé Delatre d'avoir été parmi nous pour célébrer notre Saint Patron, ainsi que nos musiciens : Dominique Mick et Melle Pierrot. Enfin, un très grand merci à Marie-Annick Urbany pour son dévouement et son aide très précieuse.

Merci aussi à Isabelle Duhamel qui est venue nous faire l'honneur de venir dans notre village.

Maintenant, je vous invite à suivre le bâton de Saint-Vincent pour aller partager le verre de l'amitié..."

*Laurent Herpet
Président du Comité St Vincent*

• COMMANDERIE DU CHARDONNAY

Le prochain Chapitre de la Commanderie du chardonnay aura lieu cette année le samedi 28 juin.

Il sera réhaussé de la présence du parrain monsieur Pierre BONTE ainsi que de la présence de MISS CHAMPAGNE 2003.

• LES SAPEURS POMPIERS

INFORMATIONS

Nous vous remercions de l'excellent accueil que vous nous avez réservé, lors de la présentation de notre calendrier 2003.

La recette et les dons divers que vous nous offrez permettent de nous équiper en petit matériel et d'en assurer la maintenance, ainsi que l'acquisition du renouvellement annuel de l'habillement. Cette aide permet de soulager le budget Communal envers les Sapeurs Pompiers.

Un grand merci à la municipalité qui prévoit d'améliorer les moyens de secours locaux. Demain, l'aménagement d'une nouvelle remise à matériel et l'acquisition d'un Véhicule de Première Intervention compléteront notre équipement actuel, pour assurer dans les meilleures conditions les secours aux personnes et aux biens.

INTERVENTIONS

Beaucoup d'interventions diverses cette année, dont certaines très importantes. Lorsqu'on le peut, en fonction de l'appel et de l'origine, quelques-unes sont discrètes pour éviter l'alarme par la sirène du village qui inquiète toujours les habitants.

Il est une nouvelle fois prouvé et notre hiérarchie le confirme, que les secours de proximité sont efficaces dans les premières minutes, afin d'effectuer les premiers gestes sur les victimes en danger, ou réduire la destruction des biens à chacun d'entre nous ou collectif.

LE COIN DES ASSOCIATIONS (suite)

FORMATIONS

Depuis le N° 24 VILLERS infos :

Après 72 heures de cours, Vincent Chatillon est reçu à son stage de Caporal effectué à Epernay. Il sera nommé prochainement.

Emilien Hautem est apte au CFAPSR (Certificat de Formation aux Activités de Premiers Secours Routiers).

Et bien sûr, toute l'équipe se perfectionne par les différentes manœuvres mensuelles et les recyclages obligatoires pour la formation continue.

Alain HAUTEM

• L'ASSOCIATION SPORTIVE DE VILLERS MARMERY

L'année sportive a débuté avec l'Assemblée Générale le 17 janvier 2003 par un rappel des horaires de l'école de tennis, le mercredi à partir de 16h00 pour les enfants âgés de 5 à 12 ans.

La saison 2002 fut récompensée par un label fédéral d'argent pour l'ensemble de l'école de tennis remis par la Ligue de Champagne.

Au printemps 2002, se sont déroulés les championnats départementaux et régionaux avec comme résultat une cinquième et une troisième places pour l'ASVM.

Pour la pétanque, 3 tournois seront programmés pour 2003.

Pensez au renouvellement des cotisations pour cette nouvelle année.

L'ensemble du bureau vous présente ses meilleurs vœux.

*Le président
Philippe Liégeois*

• L'ADMR

LETTRE DE LA PRÉSIDENTE

Verzy,

Le 16 Septembre 2002

Mesdames, Messieurs,

L'Association ADMR de Verzy est présente sur 7 villages du secteur : Trépail, Villers-Marmery, Verzy, Les Petites Loges, Sept-Saulx, Val-de-Vesle et Beaumont-sur-Vesle,

Elle fonctionne grâce à une équipe de bénévoles résidents dans chacun de ces villages.

Nous sommes, cependant, à la recherche d'une bénévole dans votre village.

Notre activité consiste à intervenir, par le biais d'un personnel qualifié, auprès des personnes âgées, handicapées et des familles pour favoriser leur maintien à domicile dans les moments difficiles de leur vie.

Le rôle des bénévoles est :

- De constituer les dossiers de prise en charge des personnes aidées,*
- D'assurer un rôle complémentaire entre les salariés et les personnes aidées afin de répondre au mieux aux besoins de ces personnes,*
- De gérer l'Association.*

Les bénévoles sont également à l'initiative de réalisations locales, telles que la journée de vente de fleurs et le Thé dansant qui ont lieu une fois par an.

LE COIN DES ASSOCIATIONS (suite et fin)

Si vous êtes personnellement intéressés ou si vous connaissez des personnes qui seraient intéressées par notre activité comme bénévole, nous vous proposons de prendre contact avec la personne ci-dessous, qui pourra vous fournir de plus amples informations

*Mme Anne-Marie DEVAVRY
3 rue des Charmois
51380 Villers-Marmery
Tél. : 03 26 97 90 44*

Nous vous remercions de l'intérêt que vous voudrez bien accorder à notre courrier et dans l'attente d'un prochain contact,

Cordialement

*La Présidente
Dominique Poincenet*

• FAMILLES RURALES DE VILLERS-MARMERY

Les membres de l'Association Familles Rurales de Villers Marmery sont heureux de vous faire part de la naissance de leur petit journal. Il se nomme "Le Galipiot" et paraîtra en même temps que le Villers Infos, c'est-à-dire en Février, Mai, Juillet et Novembre. Vous y trouverez toutes les informations concernant les activités de notre association, également celles des associations Familles Rurales voisines. Ce journal sera suivi de très près par son petit frère : "Le Galipiot Annonces", qui lui, paraîtra tous les mois. Il permettra à tous les habitants du village, adhérents ou non à l'association, de passer des petites annonces gratuitement.

Ainsi un nouveau comité s'est formé au sein de notre association : le Comité de Rédaction. Actuellement, deux personnes en font partie : Mmes Sylvie COURTAUX et Valérie PRZYGONSKI. Si vous avez des idées nouvelles à nous faire partager, si vous pensez avoir besoin de nos services, ou si vous souhaitez rejoindre ce comité, n'hésitez pas à contacter ces personnes dont voici les coordonnées :

Sylvie COURTAUX - 15, Rue Pasteur - Tél. : 03 26 97 95 07
Valérie PRZYGONSKI - 9, Rue Anatole France - Tél. : 03 26 97 95 07
Mél : frvm@free.fr

À retenir :

- Les dates de centres aérés pour les 3-11 ans :
Lundi 24 au Vendredi 28 Février
Mardi 22 au Vendredi 25 Avril
Lundi 07 Juillet au Vendredi 1er Août
- Le Spectacle du centre aéré d'été :
Vendredi 25 Juillet en fin d'après-midi, suivi du traditionnel repas froid ouvert à tous.

• LA SECTION LOCALE DU SYNDICAT GÉNÉRAL DES VIGNERONS

Discours de M. Michel Longis, président de la section locale du syndicat général des vignerons :

*Monsieur le Maire,
Monsieur Jean-Charles Delatre, Diacre,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,*

En ce jour de fête, nous aurons une pensée toute particulière pour M. René Roy et M. Gaston Boutillez, qui ont toujours été fidèles à la Saint-Vincent.

Comme le veut la tradition, je vous communique les chiffres concernant les ventes de champagne. À ce jour, les ventes de décembre 2002 ne sont pas toutes enregistrées, je vous donnerai donc un chiffre approximatif : d'après le CIVC, on s'orienterait entre et 290 millions de bouteilles, contre 262 millions en 2001, soit une hausse de plus 8,6 %.

C'est le négoce qui profite le mieux de cette hausse, + 12,4 % et les coopératives avec,

LE COIN DES ASSOCIATIONS (suite et fin)

+ 5,2 % pour les Récoltants Manipulants, les chiffres sont à la baisse avec - 0,04 %.

Quant aux prix, ils sont restés stables. La situation économique champenoise est directement liée à la santé de l'économie française et mondiale, et à l'environnement politique et boursier.

Après la vendange 2003, un nouveau contrat sera mis en place, certains viticulteurs ont anticipé ce renouvellement début décembre. Méfions-nous du chant des sirènes, regardons autour de nous et restons prudents. Le décret de l'INAO relatif aux conditions de production est paru au Journal Officiel le 5 novembre dernier, la Champagne dispose malgré tout d'une période d'expérimentation. Si la vendange 2002 a été exceptionnelle en qualité, en volume ce fut une année normale, la nature a su rappeler à ces grands décideurs que les rendements ne dépendent pas essentiellement des hommes.

Au niveau syndical, pour l'année 2003 de gros dossiers seront étudiés ; je pense à la révision de la zone Appellation, au tirage des vins bloqués, à la réserve qualitative individuelle et à la communication collective. Je vous invite donc à participer à l'Assemblée Régionale de Secteur qui aura lieu le vendredi 7 Février à 17 heures à la Salle des Fêtes de Mailly-Champagne.

Depuis plusieurs années la Section Locale du Syndicat Général des Vignerons, reçoit les cotisations d'un très grand nombre de viticulteurs, ce qui permet d'entretenir l'ancienne chambre chaude.

Pour 2003, il est prévu la réfection de la toiture du bâtiment situé contre le cellier de M. James Rémy. Le Conseil d'Administration vous remercie de votre fidélité financière et de votre compréhension, et remercie tous les manipulants pour leur générosité à l'occasion de l'Assemblée pré-vendange de juillet 2002.

Pour aider les vignerons sinistrés du Gard, le Syndicat Général des Vignerons organise deux expéditions, du dimanche 16 Février au samedi 22 Février et du dimanche 23 Février au samedi 1er Mars, le transport s'effectuera obligatoirement par car, le Lycée Agricole d'Orange assurera l'hébergement. Vous pouvez vous inscrire auprès des administrateurs de la Section Locale jusqu'au 24 Janvier.

Avant de terminer, je remercie le nouveau Comité de Saint-Vincent pour l'organisation de cette journée, et je souhaite la bienvenue aux nouveaux membres.

Bonne Saint-Vincent et Bonne Année 2003 !

Michel Longis

**Dimanche 4 mai 2003
3ème Prix Cycliste
du Soleil D'Or
organisé par le Bicycle Club Rémois.**

Comme chaque année nous passerons chez les vignerons et les entreprises pour récolter quelques bouteilles de champagne pour récompenser les coureurs.
Merci d'avance pour votre accueil.

B.C.R. (M. et Mme Gilbert)



RÉDACTEURS EN HERBE

Le vendredi 10 janvier 2003, tous les enfants de l'école sont allés au cirque éducatif : voici quelques textes que les enfants de CP- CE 1 ont écrit au retour...

La grande troupe Catana c'est trop bien. Au cirque éducatif, il y a la jongleuse Sandra et bien d'autres choses. Il y a aussi les clowns qui sont rigolos.

Pauline CP

J'ai bien aimé le miroir avec aussi la jongleuse. J'ai bien aimé les caniches et les trapézistes. C'était très bien les magiciens c'était rigolo les otaries, et aussi la bascule.

Barbara CP

Je m'appelle Corentin, j'ai 7 ans et demi. Le numéro que j'ai aimé : la jongleuse Sandra. Elle a jonglé avec des massues, des ballons et des flammes. J'ai aussi aimé les clowns, les Chicki's.

Corentin CE1

Bonjour, je m'appelle Elise, j'ai 7 ans tout court. Au cirque éducatif, j'ai vu des otaries, des clowns, des trapézistes, des caniches, des chats, des équilibristes, une jongleuse, un magicien et une magicienne. Les clowns ont fait un jeu, c'était très bien.

Élise CE1



Au cirque éducatif, les otaries mettaient un ballon sur leur nez. Le numéro de la troupe Catana était très bien, il y avait aussi des acrobates.

Les chats passaient sur un escalier et les clowns jouaient à cacher les mains derrière le dos et ils misaient un euro ou deux.

Florine CE1



La jongleuse

Elle jongle avec des boules de feu.

Les chats

Les chats font plusieurs acrobaties.

Les magiciens

Ils ont fait de la magie en s'habillant autrement.

Élise CE1

La grande troupe CATANA
Leur numéro c'est la bascule.
Ils font de très belles acrobaties, même que c'était très dangereux et très beau.
J'ai bien aimé ce numéro.

Florian CE1



LES CARRIÈRES

Deuxième partie : sables et lignites

Après nous avoir entraînés sur les traces des hommes d'un passé lointain, Anne André nous invite à nous pencher sur l'exploitation des carrières dans notre environnement proche : suite de l'article paru dans le n°25 de Villers infos...

Les conditions d'exploitation, issues de la lecture de divers livres et de documents d'archives municipales sont très résumées et se rapportent aussi bien aux carrières de sable que celles de pierres, et globalement identiques de Villers-Marmery à Verzy.

Dès la fin du XVIII^{ème} siècle jusqu'au tiers du XX^{ème} siècle, les carrières de cendres sulfureuses, de sable et de pierres se multiplient. De 1830 à 1914, l'activité semble-t-il intense, oblige et justifie la présence d'exploitations permanentes en forêt.

À cette époque, l'exploitation de carrière de toute nature, dans la Marne, est réglementée par le décret du 16 novembre 1891, qui spécifie que la surveillance des carrières à ciel ouvert en général et des carrières communales en particulier incombe aux maires des communes. Et l'usage d'explosifs est régi, à partir de 1905, par l'article 24 de l'arrêté préfectoral du 17 mai. Si l'exploitation n'est pas amodiée à un entrepreneur, celle-ci reste donc banale, la circulaire ministérielle du 19 mai 1906 prescrit d'édicter un règlement municipal.

Généralement, la carrière est louée à un entrepreneur par un bail de plusieurs années. Les conditions d'exploitation et de remise en état doivent être respectées sous peine d'amende. Les baux de longue durée sont courants puisqu'ils permettent de rentabiliser les installations (création de chemin, voirie, wagonnets, baraquements, ...). Dans les archives, on note des reproches réguliers auprès des entrepreneurs pour le manque de surveillance et les débordements sur les propriétés voisines (extraction et chemins). La surface maximum d'extraction est de un hectare, délimitée au pourtour par un fossé. Avant tout commencement d'extraction, les bois gênants doivent être abattus seulement par les employés communaux et vendus au profit exclusif du Trésor. L'extraction doit toujours se faire en ordre continu soit à ciel ouvert soit par galeries souterraines (y en avait-il pour qu'elles soient citées ici ?). Chaque entrepreneur est tenu de mettre deux hommes à la disposition des clients pour le déchargement du sable.

Il est à noter que des autorisations d'extraction sont également accordées aux particuliers pour leur usage personnel, ce qui entraîne une multitude de petites excavations. La profusion, l'étendue ou les conditions économiques entraînent une mauvaise - voire l'absence de - remise en état des carrières, bien qu'exigées sur les baux ! Exemple : le comblement et le nivellement, ainsi que la replantation en chênes et en bouleaux sont inscrits sur le bail en 1840.

Au vu du développement de certaines carrières, notamment à Verzy, il semble que l'exploitation des gisements dépasse les besoins locaux. Des courriers en attestent. Un véritable commerce organisé existait : les commandes, les transports, les allées et venues de main-d'œuvre, bref une véritable éco-

nomie parallèle à la viticulture. Outre les entrepreneurs locaux (Verzy, Les Petites Loges, Prunay) de riches entrepreneurs viennent de l'Argonne, et même une entreprise dont le siège est à Bruxelles. En 1906, l'exploitation Leventre signe des traités commerciaux avec des fabriques de céramique et de poterie de la région du Nord. Pourquoi parler des carrières de Verzy ? Parce que certains Villériots, ouvriers viticoles ou petits propriétaires peu fortunés, journaliers, et quelquefois même des enfants, viennent y travailler pour gagner un peu plus d'argent. Soit le travail de carrière se fait en semaine, et les vignes sont cultivées le dimanche. Soit les gens travaillent aux carrières en dehors des périodes de culture. Beaucoup de paysans font des transports de pierres en saison morte, par "voitures ou bêtes de somme", du mois d'avril au 20 juin. Voici une famille type décrite par C. Anché : "Petit propriétaire de vignes et de terres, qu'il entretenait le dimanche avec sa femme, Monsieur Guérin (de Verzy) travaillait la journée aux carrières, et le soir, il rebattait les outils des carriers dans sa cour, où il avait monté une forge. La famille œuvrait pour le compte d'entrepreneurs des Ponts et Chaussées : le père minait les meules et le reste de la famille cassait et taillait les pierres en petits morceaux de même taille". Une petite immigration extra-cantonale est même directement liée à l'activité des carrières.

Quelques exemples de prix pratiqués :

- terre d'amendement pour la vigne : 0F10 la charge d'âne en 1846,
- droits d'exploitation annuelle payables d'avance par Villers-Marmery au Receveur de Verzy : pour la carrière du Gros Cimier, 60 francs en 1861 ; pour le Grippet, 100 francs entre 1850 et 1885.

Faute de modernisation (peut-être) et de commande (surtout), les premiers signes de déclin apparaissent dès 1883 : départ des entrepreneurs qui viennent de loin, puis arrêt de l'exploitation de certaines carrières, non renouvellement de bail. La concurrence d'autres matériaux (pierres bleues des Vosges ou de l'Ardenne) expliquerait en partie ce déclin.

Un courrier du Conseil Municipal de Verzy au Préfet, le 31 Août 1887, signale le problème : 15 à 18000 mètres cube de pierres fournies annuellement par les carrières de Verzy et environs (Villers y est cité) aux arrondissements de Reims, Châlons et Ste Ménéhould se trouvent réduits à 4 ou 5000 mètres cube ! D'une période faste, l'exploitation de la pierre passe à l'oubli, tandis que l'extraction de sable perdure au-delà de la Seconde Guerre Mondiale.

Beaucoup utilisées sur le terroir de Trépail, les "cendres sulfureuses" furent extraites en abondance et sur une période plus longue que celles de Villers, où les carrières ont été abandonnées plus tôt. Dans sa biographie de Villers-Marmery, A. Mignot écrit ceci en 1910 : "Les carrières sont peu exploitées, faute de chemins d'accès. Les cendres sulfureuses

CONNAISSANCE DU PATRIMOINE (suite et fin)

se trouvent à une grande profondeur. Elles forment des amas irréguliers, des sortes de poches qui en rendent l'extraction difficile. On a renoncé à les exploiter par suite des frais que nécessiterait l'ouverture d'une carrière". L'année suivante, le conseil municipal décide d'entamer une campagne de sondages. (voir VILLERS *infos* précédent).

Quelques détails des conditions de sondage, en 1912 :

- la commune prend à sa charge la fourniture de : 1 hectolitre d'eau pour 10 mètres creusés, 4 grandes perches et une bâche pour mettre à l'abri de la pluie le puits de sondage, un homme fort, la pension complète des hommes de l'entreprise, l'entretien et la réparation du matériel de forage.

- le forfait à payer est de 1176 francs, dont les salaires de 12 francs par jour pour le patron, 7 francs par jour pour le chef de sondage et pour le représentant du patron.

Mais la période difficile entre 1908 et 1913 pousse bon nombre de vigneron champenois à réduire les frais culturels. On commence à limiter et espacer les amendements naturels. L'utilisation des engrais chimiques augmente et supplante peu à peu les terres noires et sables.

C'est la fin d'une époque besogneuse et probablement difficile pour les petits paysans. Les améliorations ne sont pas loin...

Bibliographie :

- archives municipales non classées.
- C. Anché- Mémoire de maîtrise Histoire - Verzy de 1830 à 1914- Université de Reims. 1990.
- A. Mignot - Biographie de Villers-Marmery - 1910 - reprints 1979.



VILLERS a son LOGO...

L'idée de doter le village d'un logo remonte à plusieurs années déjà. C'est après réflexion que le Conseil Municipal s'est orienté vers ce type de "symbolique" plutôt que vers un blason, tourné vers le passé et trop lourd de contraintes...

Il faut voir dans ce graphisme à la fois la marque respectueuse d'un passé éprouvant et une vision optimiste de l'avenir à travers un lever de soleil annonciateur d'une belle journée prometteuse.

Ce logo accompagnera désormais tous les documents officiels (courriers, enveloppes, ...) édités par la Mairie.

Le dessin a été déposé auprès de l'I.N.P.I. (Institut National de la Propriété Industrielle) ; son utilisation est soumise à autorisation de la Commune.

Une version en couleurs existe. Vous pouvez la voir sur le site Web de la commune...

BŒUF À LA CHAMPENOISE

(recette de M.PAUL BOCUSE)

Pour 6 personnes (proportion destinée à se servir deux fois), il faut :

1,5 kg de pointe de culotte ou de tranche

150 g de lard gras /200 g de poitrine maigre

400 g de champignons

2 douzaines de petits oignons

100 g de beurre

2 cuillerées à potage de farine

1 pied de veau

1 dl de cognac

quelques branches de persil / une brindille de thym / une feuille de laurier / sel / poivre/ 2 bouteilles de champagne Brut.

TEMPS DE CUISSON : 5 HEURES.

Larder la pièce (si votre boucher est sympa, il se fera un plaisir de la larder lui même, c'est beaucoup plus régulier et la viande n'en sera que plus moelleuse) l'assaisonner, la mettre en marinade pendant 3 heures avec le champagne.

Désosser, ébouillanter et ficeler le pied de veau, briser l'os menu. Egoutter, éponger le morceau de viande et le mettre au feu à rissoler. La pièce de viande étant parfaitement rissolée, l'enlever et la tenir en réserve sur un plat, ajouter la farine au beurre et faire roussir lentement le mélange en remuant constamment. Délayer avec la marinade, faire bouillir tout en remuant constamment avec un fouet à sauce et remettre au bout de quelques minutes la viande dans cette sauce très claire qui doit la couvrir juste à hauteur. Adjoindre le persil, le thym, le laurier liés en bouquet, le pied de veau, les os et la couenne du lard ébouillantée, les pieds de champignons, mettre le couvercle et cuire régulièrement très lentement au four pendant 4 heures.

Couper le lard de poitrine en lardons d'un centimètre de côté, l'ébouillanter 5 mm, l'égoutter et l'éponger ; le faire rissoler à la poêle avec gros comme une noix de beurre ; l'enlever sur une assiette et, à sa place, dans le même beurre faire colorer les oignons. Après 4 heures du premier temps de cuisson, retirer la pièce et le pied puis passer la sauce à la passoire fine. Remettre dans la casserole, le morceau de bœuf, le pied coupé en gros dés, le lard, les oignons, les têtes de champignons coupées en quartiers et la sauce passée. Faites bouillir à nouveau et cuire au four à couvert très doucement, mijoter, encore 1 heure. au terme de cette longue cuisson, le fond doit être réduit à 6 dl au plus. Si la quantité était supérieure, il serait nécessaire de le faire bouillir jusqu'à ce point de réduction. Dressage : poser la pièce sur un plat rond et creux, l'entourer de la garniture, arroser le tout avec la sauce et servir.



IMAGE DU PASSÉ...



Cette photo paraîtra dans la brochure "Mémoire d'un siècle"...

LE CALENDRIER

Mardi 4 mars, à 20h, salle polyvalente :

Assemblée Générale de l'association "Familles Rurales de Villers Marmery".

Mercredi 12 mars, de 17h à 20h30, salle polyvalente :

Collecte dans le cadre du "Don du sang".

Samedi 5 avril, devant le local des employés communaux, place du marché :

Collecte de vêtements au profit de l'association des Paralysés de France.

Samedi 31 mai, à 20h30, église de Villers-Marmery

Concert gratuit avec le "Philar" d'Épernay.

Samedi 28 juin

Prochain chapitre de la Commanderie du Chardonnay, en présence de son parrain, M. Pierre BONTE et de MISS CHAMPAGNE 2003.

EN BREF...

Lors du bilan des Virades de l'espoir, au complexe agricole de Châlons en Champagne le 22 novembre 2002, les vignerons récoltants manipulateurs de Villers ont été cités et fortement remerciés pour leur générosité, cela devant différentes personnalités régionales du monde médical, des chercheurs, des décideurs...

Nous en profitons pour vous rappeler que la collecte des **bouillons de liège** à déposer à la salle polyvalente le jour des Virades est reconduite.

La prochaine Virade de l'espoir aura lieu le dimanche 28 septembre 2003.

Solution des mots-croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	A	D	A	M	A	N	T	I	N	E
2	B	E	C	O	T	E	R	A	I	S
3		M	U	E	R		O		G	T
4	C	U	I	R		A	N	D	E	S
5	U	L	T	E	R	I	E	U	R	
6	I	T	E			D	R	O	I	T
7	R	I		U	S	A		D	E	R
8	A	P	I		S	I	R	E	N	E
9	S	L	I	P		E	O	N		S
10	S	I		P	A	N	S	U	E	
11	E	A	U		I	T	E	M		R
12	S	I	N	G	E		E	S	S	E

DÉCHETTERIE

(Centre d'Apport Volontaire de Trépail)

Lundi : de 13h à 17h

**Mercredi
Vendredi | de 9h à midi
Samedi**

(HORAIRES D'HIVER)



VOS ARTICLES POUR LE PROCHAIN VILLERS infos doivent nous parvenir AVANT le 25 AVRIL 2003... merci.